



Image © Community Media Association, UK

# MÉDIAS ASSOCIATIFS

*Le Conseil de l'Europe reconnaît la valeur des médias associatifs comme source de contenu local, de diversité culturelle et linguistique, de pluralisme des médias, d'inclusion sociale et de dialogue interculturel.*

*Il soutient leur engagement en faveur de l'éducation aux médias et à l'information par le développement de la pensée critique et créative, et par la participation active à la production de contenus médiatiques.*

Brève présentation des dernières  
lignes directrices et activités du  
Conseil de l'Europe pour promouvoir  
les médias associatifs

Fiche  
thématique

Société de  
l'information

[www.coe.int/freedomofexpression](http://www.coe.int/freedomofexpression)

## MÉDIAS ASSOCIATIFS

### Le rôle des médias associatifs

Le Conseil de l'Europe reconnaît l'importance des médias associatifs dans la défense du droit fondamental à la liberté d'expression et d'information consacré par l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les médias associatifs se déclinent en projets radio/tv et/ou multimédias et partagent certains des principes suivants : indépendance vis-à-vis des gouvernements, des entreprises commerciales, institutions religieuses et des partis politiques ; but non lucratif ; participation volontaire de membres de la société civile à la conception et à la gestion des programmes ; activités au profit du progrès social et de l'intérêt collectif ; propriété et contrôle associatifs (communautés locales et/ou d'intérêts) ; pratiques inclusives et interculturelles. Les médias associatifs sont des organisations de la société civile, généralement enregistrées en tant qu'entités juridiques qui offrent et encouragent la participation aux différents niveaux de leurs structures. L'identité des médias associatifs, également appelés « médias du tiers secteur », se distingue clairement des médias publics nationaux et des médias commerciaux du secteur privé.

En tant que canaux alternatifs et complémentaires de production et de distribution de contenus médiatiques, les médias associatifs facilitent la citoyenneté active et la participation politique de tous. Les communautés qu'ils servent sont variées et des milliers de volontaires apportent leur contribution aux productions médiatiques multilingues, à la formation et la gestion – des femmes, des groupes marginalisés, des artistes, des étudiants en journalisme, des citoyens, dont certains d'origine immigrée ou réfugiée, des DJ non commerciaux, des jeunes et des personnes âgées sont au premier plan.

### Inclusion et émancipation

Au cours des dernières décennies, les sociétés européennes sont devenues plus diversifiées et multilingues que jamais, mais aussi de plus en plus divisées et marquées par les inégalités. Le passage à un écosystème de communication numérique a favorisé la fragmentation et l'inégalité d'accès aux possibilités d'utilisation des médias via les plateformes commerciales en ligne. Les médias associatifs contrebalaient ces phénomènes en proposant des compétences en médias numériques et une formation en journalisme éthique à une variété de groupes d'âge, de langues et de minorités, y compris aux personnes ayant des besoins spéciaux. Dans les radios et télévisions associatifs, ils trouvent des espaces physiques et virtuels dédiés à l'échange d'informations, à la participation et à l'action collective.

La publication du Conseil de l'Europe intitulée **Spaces of Inclusion – Needs of refugees and migrants in the domain of media communication and on responses by community media** (2018) analyse les habitudes médiatiques et les besoins particuliers des réfugiés et des migrants. Des exemples de bonnes pratiques montrent comment les médias associatifs peuvent répondre à ces besoins en offrant des formations et des espaces pour l'autoreprésentation grâce à des formats multilingues et interactifs, tout en offrant des points d'entrée dans les réseaux locaux. En Europe et au-delà, les radios et télévisions associatifs donnent à des volontaires l'occasion de débattre de sujets intéressant la communauté, de

raconter leur histoire et d'aborder des questions qui les concernent, eux et les habitants de leur quartier. Dans ces lieux de dialogue inclusifs, des questions comme la solitude et la peur de la pauvreté, la polarisation et les campagnes de désinformation peuvent être abordées.

### Surmonter les défis

**Les médias associatifs sont un élément important du tissu de toute société démocratique**, mais dans un grand nombre de pays européens, ils ne bénéficient ni d'une reconnaissance formelle et légale, ni d'un accès équitable aux plateformes de distribution et au financement durable. Ils sont généralement financés par des fonds publics, les contributions volontaires, les formations basées sur la participation et des subventions pour des projets ayant un impact social. La réalité est que, faute de reconnaissance des médias associatifs et de statuts clairs, les fonds publics spéciaux dédiés aux médias associatifs, lorsqu'ils existent, peuvent être facilement retirés ou détournés vers d'autres entités médiatiques, notamment des projets privés et à but lucratif.

L'accès à des technologies de distribution adaptées est problématique pour les médias associatifs, généralement de petits radiodiffuseurs tributaires de tarifs abordables, qu'il s'agisse de droits d'auteur, de fréquences terrestres ou de bandes passantes sur les plateformes numériques. Dans la plupart des pays européens, leur équipement technique provient de dons en nature et ils travaillent principalement avec des bénévoles. En plus d'être souvent sous-évalués et sous-payés, les services de diffusion audio/vidéo fournis par les médias associatifs sont rarement mis en avant sur les plateformes numériques.

### Promouvoir les normes

Dans un contexte où la liberté d'expression et l'accès à l'information sont de plus en plus menacés par la concentration de la propriété des médias et par la diffusion de la désinformation, les projets associatifs radio, TV et en ligne sont des indicateurs du pluralisme médiatique. Grâce à la créativité, au débat et à l'apprentissage, ils favorisent le progrès social et des économies locales dynamiques et durables.

Les normes du Conseil de l'Europe relatives aux médias associatifs ont évolué au fil des ans ; leur valeur et la nécessité de les soutenir financièrement sont de plus en plus reconnues. Dans sa **Recommandation sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété** (2018), le Comité des Ministres a récemment invité les États membres à soutenir la mise en place et le fonctionnement de médias minoritaires, régionaux, locaux et associatifs à but non lucratif, y compris en instituant des mécanismes financiers pour favoriser leur développement.

Autres instruments importants :

■ **La Recommandation du Comité des Ministres sur le pluralisme des médias et la diversité du contenu des médias** (2007) encourage le développement des médias associatifs, locaux, minoritaires ou sociaux, susceptibles d'apporter une contribution au pluralisme et à la diversité et de fournir un espace de dialogue qui intègre toutes les communautés et les générations.

■ **La Déclaration du Comité des Ministres sur le rôle des médias associatifs dans la promotion de la cohésion sociale et du dialogue interculturel** (2009) appelle les États membres à accorder au secteur des médias associatifs **une reconnaissance juridique, un accès au spectre (analogique et numérique), un soutien structurel et un financement.**